

# AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité Ville de Disraeli	Date du scrutin 2021 11 07 <small>Année Mois Jour</small>
-----------------------------------	---

Page <u>1</u> de <u>1</u>
---------------------------

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants :

Bureau de vote		Endroit (adresse)	Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau	
BVA*	BVPE** (le cas échéant)			
1		310 rue Laurier, Disraeli (Cabaret des arts)	De 1	à 2
2		310 rue Laurier, Disraeli (Cabaret des arts)	De 3	à 4
3		310 rue Laurier, Disraeli (Cabaret des arts)	De 5	à 6
			De	à
			De	à
			De	à
			De	à

\* BVA : bureau de vote par anticipation

\*\* BVPE : bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts de 9 h 30 à 20 h aux dates suivantes :

### BVA

8<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

7<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

6<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

1<sup>er</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

### BVPE

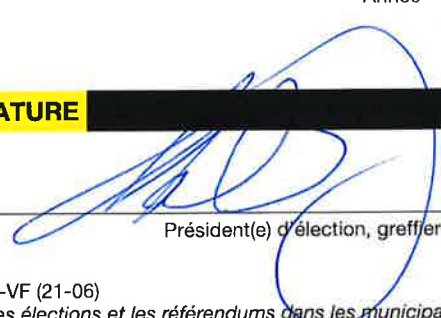
9<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

6<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

5<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

4<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

**SIGNATURE**



Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

Année Mois Jour